Microfinance / Microcrédit

Présentation

Origine

Qu'est-ce que la microfinance ?

On entend par microfinance l'offre de services financiers (crédit, épargne, assurances, etc.) faite aux populations pauvres, qui sont généralement exclues du système bancaire « standard » ou formel.
Les populations concernées n'ont souvent pas de revenu régulier ou suffisamment important, elles ne disposent pas non plus de titres de propriété, et ne sont donc pas en mesure d'offrir des garanties bancaires. Elle sont par conséquent « oubliées » des institutions financières et des banques.

La microfinance est basée sur le concept de finance informelle qui met l'accent sur l'absence de formes : ce sont des pratiques d'épargne et de crédit qui ne sont pas obligées de respecter un cadre ou un schéma fixé de façon formelle ou écrite, et qui permettent aux personnes qui n'ont pas de compte en banque d'épargner, de prêter et d'emprunter.
Dans ce contexte, les relations entre le débiteur et le créancier reposent sur la confiance.

Evolution : de la finance informelle à la microfinance

Le concept de finance informelle est apparu durant les années 80 et celui de microfinance a émergé pendant la décennie suivante.

Les pratiques de la finance informelle sont caractérisées par la flexibilité des pratiques, de faibles coûts de mise en œuvre et une capacité d'innovation des acteurs impliqués :

- pas de conditions ni de règles préétablies et des frais d'administration réduits au minimum ;
- pas de cadre fixe et pas de contrôle exogène, ce sont les acteurs impliqués qui exercent un contrôle collectif, avec des règles souples et efficaces
- les règles adoptées sont adaptées aux besoins des acteurs et à la diversité contextes économiques, sociaux et culturels locaux, territoriaux ou nationaux.

Les pratiques de finance informelle comportent aussi plusieurs limites :

- la modestie de ces pratiques qui sont ajustées sur des temps courts et des espaces réduits (petits groupes d'acteurs localisés)
- les difficultés rencontrées pour suivre et mesurer l'ampleur de ces pratiques et de leurs impacts, du fait notamment de la diversité des systèmes et de leur taille réduite

Selon Servet, 2005, **la microfinance** est caractérisée par « le faible montant des opérations, la proximité non seulement spatiale, mais aussi mentale et sociale entre

Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons : utilisation non commerciale, sans modification

l'organisation et sa population cible, et la pauvreté supposée des client(e)s ou l'exclusion qu'elles ou ils subissent ».

Sous ce terme générique, se cache en fait une diversité de modèles : les organisations tendent à y associer de plus en plus d'autres services que le crédit, en particulier l'épargne, les assurances, les transferts.

Les méthodes privilégiées par les institutions de microfinance (microcrédit solidaire, prêt individuel, adossement bancaire, etc.) sont fortement déterminées par des incitations publiques.

Malgré leur parenté évidente, la microfinance diffère de la finance informelle car elle ne se définit plus par des pratiques qui mettent en relation plusieurs personnes, mais elle met en place un ensemble d'institutions intermédiaires, les institutions de microfinance (IMF).

L'exemple des tontines constitue un cas d'école de la finance informelle et de la microfinance (voir encadré)

Encadré : les tontines

La tontine est un système d'épargne mutuelle dans lequel une association collective d'épargnants mettent en commun des fonds pour une période librement déterminée. C'est une pratique qui existe sur la plupart des continents de façon officielle ou informelle.

En Afrique où cette pratique est coutumière et souvent l'apanage des femmes, on distingue principalement les tontines rotatives et les tontines accumulatives :

Les participants d'une tontine rotative s'engagent à verser une somme pré-déterminée à une fréquence donnée. Pour chaque tour de versement, un des participants est désigné pour être le bénéficiaire des fonds des autres participants.

Dans une tontine accumulative, les cotisations ne sont pas redistribuées à un des membres mais accumulées dans la caisse de la tontine. Les fonds ainsi collectés appartiennent à la tontine jusqu'à ce que les membres décident d'effectuer un partage, c'est-à-dire de redistribuer tout l'argent accumulé aux membres, au prorata de ce qu'ils ont cotisé. Entre-temps l'argent de la tontine est investi de la façon dont les membres en ont décidé collectivement. Le plus souvent, les fonds sont octroyés aux membres sous forme de crédit.

La tontine peut selon ses modalités de fonctionnement relever de pratiques de la finance informelle ou de la microfinance.

Le succès de la microfinance

Plusieurs raisons peuvent expliquer le succès de la microfinance, dont deux principales citées ici :

- La première raison est relative à la lutte contre la pauvreté qui devient une préoccupation majeure de la communauté internationale depuis les années 1980. En 2000, les pays membres de l'ONU ont d'ailleurs fait de la réduction de la pauvreté le premier des objectifs de développement pour le millénaire (OMD) à réaliser d'ici 2015. L'accès à des crédits de court terme figure parmi les solutions envisagées pour aider les populations pauvres à investir, lancer une activité génératrice de revenus, créer de l'emploi, et produire de quoi subvenir à leurs besoins et rembourser leur dette.
- Une deuxième raison est liée à la capacité d'innovation des acteurs et des institutions de la microfinance.

Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons : utilisation non commerciale, sans modification

Qu'est ce qu'une Institution de Micro-Finance (IMF) ?

C'est une organisation qui offre des services financiers à des personnes à faibles revenus qui n'ont pas accès ou difficilement accès au secteur financier formel (banques classiques).

Le terme institution de microfinance renvoie aujourd'hui à une grande variété d'organisations, diverses par leur taille, leur degré de structuration et leur statut juridique (ONG, association, mutuelle/coopérative d'épargne et de crédit, société anonyme, banque, établissement financier etc.).

Selon les pays, ces institutions sont réglementées ou non, supervisées ou non par les autorités monétaires ou d'autres entités, peuvent ou ne peuvent pas collecter l'épargne de leur clientèle et celle du grand public. L'image que l'on se fait le plus souvent d'une IMF est celle d'une ONG « financière », une organisation totalement et presque exclusivement dédiée à l'offre de services financiers de proximité qui vise à assurer l'auto-promotion économique et sociale des populations à faible revenu.

Les différents modèles d'IMF existants sont :

- La microfinance par les mutuelles
- La microfinance par les ONG
- La microfinance par les banques

Difficultés liées aux institutions de micro-finance

Les institutions de micro-finance peuvent exclure certaines zones rurales défavorisées de leur zone d'intervention en raison :

- De l'absence d'infrastructures de micro-finance de proximité, nécessaires pour apporter les prestations d'accompagnement indispensables pour les emprunteurs dans le milieu rural en raison des caractéristiques citées ci-dessus.
- Des coûts d'information et de transaction élevés en raison du mauvais état des infrastructures (routes, télécommunications) et de l'absence d'information au sujet de la clientèle (par l'identification personnelle ou la tenue continue de registres)
- De la faiblesse de la capacité institutionnelle des prestataires financiers en milieu rural due à la difficulté de recruter du personnel instruit et bien formé dans les petites agglomérations rurales.
- Le niveau de risque de financement rural est élevé, notamment quand il a une composante agricole forte; le coût du risque est donc également élevé et se répercute sur le niveau des taux d'intérêt.

Cependant, le développement de système locaux ou décentralisés de financement est fondamental pour répondre aux besoins de zones rurales où le secteur bancaire est soit inexistant soit inadapté aux capacités réduites des populations. Les IMF ont commencé à développer des produits spécifiques pour le milieu rural et notamment pour les agriculteurs (exemple du Maroc).

Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons : utilisation non commerciale, sans modification

Figure 1: 1,800 institutions de microfinance dans le monde (source: mixmarket 2011)

Microfinance et microcrédit ?

Aujourd'hui, pour beaucoup de personnes et pour le grand public en particulier, la microfinance se confond avec le microcrédit.

Le micro-crédit désigne les dispositifs permettant d'offrir des crédits de faible montant - d'où « micro"- à des familles pauvres pour les aider à conduire des activités productives ou génératrices de revenus leur permettant ainsi de développer leurs très petites entreprises.

La microfinance ne se limite pas à l'octroi de microcrédits aux pauvres mais concerne bien la fourniture d'un ensemble de produits financiers à une population qui n'a pas accès à la banque. Elle inclut donc :

- une gamme large de services financiers (crédit, épargne, assurance, transfert d'argent etc.)
- pour une clientèle également étendue.

Le microcrédit et sa popularité

Un microcrédit est un petit crédit, d'un montant peu élevé (la banque mondiale retient un plafond de 30% du PNB par habitant), sensiblement inférieur au crédit qu'une entreprise ou un ménage peut solliciter. Ce crédit est demandé par des personnes qui disposent d'un revenu relativement bas. Il est souvent sollicité pour développer une activité génératrice de revenu. Le plus souvent, la garantie principale que l'emprunteur peut l'offrir est de nature sociale (des groupes solidaires).

Ainsi, le microcrédit est considéré comme un des moyens privilégiés de lutte contre la pauvreté. Le rapport des Nations Unies sur les «Objectifs du millénaire » en 2004 considère que c'est un outil qui contribuera sensiblement à la réduction de l'extrême pauvreté : celle-ci concerne plus d'un milliard de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour et 2.7 milliards de personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour.

Les programmes de microcrédit ont indéniablement un impact sur le développement local. Selon Gbezo, 2000 ils touchent des secteurs aussi divers que l'agriculture (groupements

Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons : utilisation non commerciale, sans modification

villageois, coopératives paysannes, organisations professionnelles agricoles), l'artisanat (groupements d'artisans, associations artisanales féminines), le financement de l'économie sociale (mutuelles d'épargne et de crédit, banques villageoises), la protection sociale (mutuelles de santé, caisses de santé primaire). Ainsi, ils contribuent non seulement à l'insertion économique mais aussi à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, aux soins de santé, aux services de planification familiale et à l'eau potable.

Différents types de microcrédits

Il existe deux principaux types de microcrédit qui se différencient notamment par la source de financement :

- Le microcrédit solidaire est un système de crédit dont la garantie est fondée sur la constitution de petits groupes de caution solidaire, garantie rendue efficace par la pression sociale qui s'exerce sur les récalcitrants au remboursement et qui est en général soutenu par des bailleurs de fonds. C'est le plus répandu car les bnéficiaires n'ont souvent pas d'épargne ni de garantie à offrir.
- L'autre type de microcrédit est le microcrédit mutuel ; dans ce cas, il est individuel et les crédits sont issus de l'épargne et celui-ci n'est possible qu'après plusieurs mois, voire plusieurs années d'épargne. Il existe des variantes car les organismes de microcrédit s'adaptent souvent à la situation de leur public cible, il arrive par exemple qu'un crédit individuel soit accordé sans garantie solidaire et sans épargne, dans ce cas, la garantie est de type moral.

Succès et limites du micro-crédit, l'expérience de la Grameen Bank au Bangladesh

Au Bangladesh, en 1974, Muhammad Yunus, professeur d'économie à l'université de Chittagong, constate, à l'issue de recherches opérationnelles, que quelques dollars de plus peuvent enrayer le cercle vicieux de la misère. Grâce à un prêt de moins de 30 dollars à des paysannes vivant en dessous du seuil de pauvreté, 42 familles parviennent à élever de manière sensible leur niveau de vie et à échapper à la coupe des usuriers. Deux ans après, les crédits sont intégralement remboursés.

Fort de cette expérience, il fonde en 1983 la Grameen Bank, une banque spécialisée dans des petits prêts aux pauvres en milieu rural. C'est la première banque au monde à pratiquer le micro-crédit en faveur de personnes totalement insolvables. Seule condition pour y adhérer : les demandeurs doivent emprunter par groupe de cinq et s'épauler pour les remboursements.

Le succès est rapide et en 2000, la banque touche trois millions de clients répartis dans 39 706 villages de plusieurs pays de la région.

Au titre des limites génériques au micro-crédit :

- le microcrédit finance plutôt des activités familiales de faible croissance que des entreprises : en Inde et aux Philippines, seul un prêt sur huit conduit à créer une activité nouvelle.
- les taux d'intérêt dérapent, atteignant jusqu'à 25% pour la Grameen Bank ce qui est difficilement justifiable au regard des objectifs sociaux qui sont affichés, et ce qui entraîne également la multiplication des cas de surendettement.

Dans le cas de la Grameen Bank, les établissements expliquent cette dérive par le poids de leur main-d'œuvre, notamment dans les pays où leurs clients sont très éloignés les uns des autres, par les prix du matériel informatique qui leur est nécessaire et par les coûts du refinancement de leurs opérations.

Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons : utilisation non commerciale, sans modification

Lien avec la LCD

La micro-finance, un outil de lutte contre la pauvreté et d'amélioration de l'environnement en milieu rural

Le milieu rural présente un certain nombre de caractéristiques qui font que les services financiers qui lui sont destinés doivent être spécifiques. Les besoins en financement y sont très importants. En effet, la pauvreté est plus présente et ses effets plus ressentis dans le milieu rural que dans le milieu urbain, dans le monde. Or, les services financiers offerts (en dehors du micro-financement) sont souvent coûteux et ne présentent pas la souplesse nécessaire qui tient compte de la spécificité du milieu rural.

Sur le plan économique et environnemental
Quatre principaux types d'activité sont pratiqués et souvent combinés en milieu rural : les activités du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, foresterie), l'artisanat à l'échelle de l'individu ou de l'entreprise de taille variable, le commerce et les services (portail micro-finance, 2006). Ces activités sont souvent pratiquées de manière informelle chez les catégories les plus pauvres. Le lien avec les prélèvements sur les ressources naturelles est direct et important. La microfinance rurale concerne donc aussi la lutte contre la désertification.

Sur le plan socioculturel
En milieu rural, la gestion économique est étroitement insérée dans les pratiques sociales (portail microfinance, 2006) ; la gestion du crédit, de la dette, de l'épargne, de l'investissement est régie par une combinaison de critères économiques et de critères sociaux et culturels, variable selon les milieux. Les sociétés rurales connaissent aujourd'hui des évolutions rapides qui peuvent déstructurer plus ou moins profondément leur cohésion, leurs règles, leurs pratiques de gestion. L'élaboration de produits financiers adaptés doit prendre en compte ces caractéristiques.

Références :

Kamala M.G., 2008. « SERVET Jean-Michel, *Banquiers aux pieds nus. La microfinance* », *Les Cahiers d'Outre-Mer* , 238 | Avril-Juin 2007 , [En ligne] mis en ligne le 28 octobre 2008.
http://com.revues.org/index2580.html.
Consulté le 16 juin 2011.

Kamala M.G., 2008, « YUNUS Muhammad et JOLIS Alan, *Vers un monde sans pauvreté* », *Les Cahiers d'Outre-Mer* , 238 | Avril-Juin 2007 , [En ligne] mis en ligne le 28 octobre 2008.
http://com.revues.org/index4722.html.
Consulté le 16 juin 2011.

Lelart, 2006. De la finance informelle à la microfinance, archive ouverte Halshs [En ligne]
http://www.lamicrofinance.org/files/25995_file_finance_informelle_microfinance.pdf.
Consulté le 16 juin 2011.

Portail Microfinance [En ligne]
http://www.lamicrofinance.org/section/faq.
Consulté le 16 juin 2011.

Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons : utilisation non commerciale, sans modification